



Join us
and help defend
human rights in Europe!

[EN/FR]

Call for candidates for a secondment

Programme Adviser

Legal Co-operation Division

Directorate General Human Rights and Rule of Law



Location: Strasbourg



Reference: S12/2021
Deadline: 20/12/2021

■ Would you like to contribute to the activities of an international organisation working for human rights, democracy and the rule of law? Are you an international, national, regional or local official, a judge, a prosecutor or otherwise eligible for a secondment to the Council of Europe in accordance with your national legislation? Would you like to work in the area of legal co-operation and contribute to the preservation of the rule of law by actively supporting activities involving judges and prosecutors and the protection of their independence? Are you interested in developing and promoting legal standards to reinforce the common legal space in public and private law? If so, our mutually beneficial arrangement may be the right opportunity for you.

Who we are

■ With over 2000 staff representing all its 47 member States, the Council of Europe is a multicultural organisation. We all strive towards protecting human rights, democracy and the rule of law and our three core values - **professionalism, integrity and respect** - guide the way we work.



■ The Legal Co-operation Division is part of the Human Rights Directorate within the Directorate General Human Rights and the Rule of Law, and supports the work of three intergovernmental and/or consultative bodies, namely the [European Committee on Legal Co-operation \(CDCJ\)](#), the [Consultative Council of European Judges \(CCJE\)](#) and the [Consultative Council of European Prosecutors \(CCPE\)](#). As such, it steers legal co-operation among member States in order to provide effective responses, by elaborating binding and non-binding legal standards in the areas of private and public law, and by supporting members States' actions to strengthen the independence and effectiveness of their justice systems. Its work is addressed to and involves closely officials of Ministries of justice, judges, prosecutors, lawyers, lawmakers, court staff, higher courts, self-governing bodies of judges and prosecutors, judicial academies, and training institutions, bar associations, lawyers' professional associations, and civil society organisations, as well as relevant Council of Europe conventional and monitoring bodies, and other international organisations.

■ The Council of Europe has its headquarters in Strasbourg (France) and has offices in more than twenty countries. See here for more information about the [Council of Europe external presence](#).

Your role

- As a Programme Adviser, you will ensure the development and implementation of the Legal Co-operation Division's activities in the areas of public and private law and on independence of justice, in accordance with the Organisation's procedures, guidelines and priorities. You will perform the following key duties:
 - ▶ Contribute to the activities of the Consultative Council of European Judges (CCJE) and of the Consultative Council of European Prosecutors (CCPE) and the elaboration of their draft Opinions, reports and studies, and provide advice and analysis on rule of law and human rights issues, based on the analysis of relevant laws and practices and in the light of relevant international and Council of Europe standards;
 - ▶ Contribute to the activities of the European Committee on Legal Co-operation (CDCJ), including its subordinate bodies and working groups, and to the elaboration of new legal instruments, studies and practical tools for policy makers and professionals, working on a wide range of topics, such as the protection of the profession of lawyer, the rights and the best interests of the child in parental separation situations and in care proceedings, legal aid, child-friendly justice, administrative law, migration law, law and technologies;
 - ▶ Provide professional support in the organisation and/or delivery of a variety of activities of the above-mentioned bodies and /or external events, including committee meetings, roundtable discussions and/or workshops, make proposals, manage information exchange and correspondence, prepare various documents (ie. draft agendas, working documents, meeting reports, presentations, memoranda, mission reports, awareness-raising materials), supervise logistics and material preparation, and ensure follow up on actions agreed as a result of these activities;
 - ▶ Coordinate and supervise the work of external experts and teams of consultants, and ensure coordination with relevant Council of Europe bodies and committees as well as other external relevant interlocutors;
 - ▶ Contribute to the internal and external visibility of the programme and the dissemination of its results;
 - ▶ Undertake missions in connection with the above activities where requested;
 - ▶ Support the activities of the Legal Co-operation Division overall;
 - ▶ Promote Human Rights and Council of Europe values internally and externally.

What we are looking for

- As a minimum, you must:
 - ▶ hold a higher education degree or qualification equivalent to a masters degree (2nd cycle of the Bologna process framework of qualifications for the European Higher Education) in law;
 - ▶ have at least 3 years of relevant professional or higher academic work experience in the practice of law, whether through policy drafting, exercise of judicial functions, or undertaking activities in one or more of the following fields: justice sector capacity building/institutional strengthening and the administration of justice, civil law, administrative law, family law, children's rights, child-friendly justice, migration law;
 - ▶ have a very good knowledge of one of the Council of Europe's official languages (English/French) and good knowledge of the other (English/French);
- be a citizen of one of the 47 member States of the Council of Europe;
- Demonstrate to us that you have the following competencies:
 - ▶ Professional and technical expertise:
 - Proven knowledge and understanding of European standards related to the judiciary and the rule of law, of public or private law, and general awareness of rule of law and justice implementation aspects in the wider European political context;
 - ability to take initiative and master assignments with a high degree of autonomy and acute political awareness and sensitivity;
 - skills to communicate and draft clearly, concisely and convincingly in English or in French.

- ▶ Drafting skills
- ▶ Concern for quality
- ▶ Planning and work organisation
- ▶ Teamwork and co-operation
- ▶ Communication

Please refer to the
Competency Framework
of the Council of Europe



■ These would be an asset:

- ▶ Professional and technical expertise:
 - experience working as a judge or prosecutor;
 - proven skills in establishing and developing professional contacts, and interactions with national delegations, government officials, legal practitioners, international organisations and other stakeholders;
- ▶ Creativity and innovation
- ▶ Resilience

What we offer

■ If selected, a secondment at grade A1/A2 may be offered for a minimum period of 1 year, starting as soon as possible. The secondment may be prolonged or renewed, but the total duration may not exceed three years, except in cases of derogation granted by the Secretary General.

■ Throughout the period of secondment, you shall remain in employment or be paid by the member State from which you are seconded and shall receive no salary and no social and medical cover from the Council of Europe.

■ This secondment does not foresee either the relocation allowance or the travel expenses from the Organisation as indicated in Article 23 of [Committee of Ministers' Resolution CM/Res\(2012\)2](#).

■ You will also be entitled to 32 working days leave per year and other benefits (including flexible working hours, training, possibility of teleworking, etc.).

Applications and selection procedure

■ Deadline for applications is **20 December 2021 (midnight French time)**. Applications must be made in English or French using the Council of Europe online application system. By connecting to our website www.coe.int/jobs you can create and submit your online application. Please fill out the online application form providing all requested details and explain how your competencies make you the best candidate for this role. It usually takes a few hours to fill in an application form, so please take this information into consideration while applying.

■ You will note that in the on-line form you will be asked to select from a drop-down list, your country's Permanent Representation to the Council of Europe. When you submit your application, an e-mail will be sent directly to this Representation informing them about your application and asking them to validate your application within 10 working days. This validation is essential and so please ensure that your request is followed up correctly.

■ Only applicants who meet the conditions of the Committee of Ministers' Resolution CM/Res(2012)2 and who best meet the abovementioned criteria will be considered for selection and for the next stage.

■ As an equal opportunity employer, the Council of Europe welcomes applications from all suitably qualified candidates, irrespective of sex, gender, marital or parental status, sexual orientation, ethnic or social origin, disability, religion or belief. Under its equal opportunities policy, the Council of Europe is aiming to achieve parity in the number of women and men employed at all levels in the Organisation. In the event of equal merit, preference will therefore be given to the applicant belonging to the under-represented sex in the grade. During the different stages of the selection procedure, specific measures may be taken to ensure equal opportunities for candidates with disabilities.



Rejoignez-nous
pour renforcer
les droits humains en Europe !

Appel à candidatures pour mise à disposition

Conseiller/ère de programme

Division de la coopération juridique

Direction générale Droits de l'Homme et Etat de droit



Localisation : Strasbourg



Référence : S12/2021



Délai : 20/12/2021

■ Voulez-vous contribuer aux activités d'une organisation internationale œuvrant pour les droits de l'homme, la démocratie et l'état de droit ? Etes-vous un/e fonctionnaire international/e, national/e, régional/e, local/e, un/e juge, procureur ou sinon éligible pour une mise à disposition au Conseil de l'Europe en application de votre législation nationale ? Souhaitez-vous travailler dans le domaine de la coopération juridique et contribuer à la préservation de l'Etat de droit en soutenant activement les activités impliquant des juges et des procureurs et la protection de leur indépendance ? Êtes-vous intéressé(e) par l'élaboration et la promotion de normes juridiques visant à renforcer l'espace juridique commun en droit public et privé ? Si tel est le cas, notre dispositif mutuellement bénéfique pourrait être une bonne opportunité pour vous.

Qui sommes nous?

■ Avec plus de 2000 agents représentant ses 47 Etats membres, le Conseil de l'Europe est une organisation multiculturelle. Nous œuvrons à une meilleure protection des droits de l'homme, de la démocratie et de l'état de droit. Nos trois valeurs fondamentales - **le professionnalisme, l'intégrité et le respect** - guident notre façon de travailler.



■ La Division de la coopération juridique fait partie de la Direction des Droits de l'Homme au sein de la Direction générale Droits de l'Homme et de l'État de Droit, et apporte son appui aux travaux de trois organes intergouvernementaux et/ou consultatifs, à savoir le [Comité européen de coopération juridique \(CDCJ\)](#), le [Conseil consultatif de juges européens \(CJJE\)](#) et le [Conseil consultatif de procureurs européens \(CCPE\)](#). À ce titre, il dirige la coopération juridique entre les États membres afin d'apporter des réponses efficaces, en élaborant des normes juridiques contraignantes et non contraignantes dans les domaines du droit privé et du droit public, et en soutenant les actions des États membres pour renforcer l'indépendance et l'efficacité de leurs systèmes judiciaires. Ses travaux s'adressent et impliquent étroitement les fonctionnaires des ministères de la justice, les juges, les procureurs, les avocats, les législateurs, le personnel des tribunaux, les tribunaux supérieurs, les organes autonomes des juges et des procureurs, les académies judiciaires et les institutions de formation, les barreaux, les associations professionnelles d'avocats et les organisations de la société civile, ainsi que les organes conventionnels et de suivi du Conseil de l'Europe et d'autres organisations internationales.

■ Le Conseil de l'Europe a son siège à Strasbourg, (France) et est également présent dans plus de vingt pays. Plus d'informations sur la [présence extérieure du Conseil de l'Europe](#).

Votre rôle

- En tant que Conseiller/ère de programme, vous aurez à assurer le développement et la mise en œuvre des activités de la Division de la coopération juridique dans les domaines du droit public et privé et relatives à l'indépendance de la justice, conformément aux procédures, lignes directrices et priorités de l'Organisation. Vous accomplirez les tâches principales suivantes :
 - ▶ Contribuer aux activités du Conseil consultatif de juges européens (CCJE) et du Conseil consultatif de procureurs européens (CCPE) et à l'élaboration de leurs projets d'avis, de rapports et d'études, et fournir des conseils et des analyses sur l'Etat de droit et les droits de l'homme émis sur la base de l'analyse des lois et des pratiques pertinentes et à la lumière des normes internationales et du Conseil de l'Europe pertinentes ;
 - ▶ Contribuer aux activités du Comité européen de coopération juridique (CDCJ), y compris celles de ses organes subordonnés et groupes de travail, et à l'élaboration de nouveaux instruments juridiques, d'études et d'outils pratiques pour les décideurs politiques et les professionnels, en travaillant sur un large éventail de sujets, tels que la protection de la profession d'avocat, les droits et l'intérêt supérieur de l'enfant dans le cadre des procédures de séparation des parents ou de placement, l'assistance judiciaire, la justice adaptée aux enfants, le droit administratif, le droit de la migration, le droit et les technologies, ;
 - ▶ Fournir un appui professionnel dans l'organisation et/ou la réalisation d'une variété d'activités des organes susmentionnés et/ou d'événements externes, y compris des réunions des comités, , des débats de tables rondes et/ou des ateliers, en faisant des propositions, en gérant l'échange d'informations et la correspondance, en préparant divers documents (c'est-à-dire des projets d'ordre du jour, des documents de travail, des rapports de réunions, des présentations, des notes, des rapports de mission, des documents de sensibilisation), en supervisant la logistique et la préparation matérielle, et en assurant le suivi des actions convenues à la suite de ces activités ;
 - ▶ Coordonner et superviser le travail des experts et équipes de consultants externes, et assurer la coordination avec les organes et comités pertinents du Conseil de l'Europe ainsi qu'avec d'autres interlocuteurs externes pertinents ;
 - ▶ Contribuer à la visibilité interne et externe du programme d'activités et à la diffusion de ses résultats ;
 - ▶ Entreprendre des missions en rapport avec les activités susmentionnées, lorsque nécessaire ;
 - ▶ Soutenir les activités de l'ensemble de la Division de la coopération juridique ;
 - ▶ Promouvoir les Droits de l'Homme et les valeurs du Conseil de l'Europe en interne et en externe.

Ce que nous recherchons

- Au minimum, vous devez :
 - ▶ être titulaire d'un diplôme d'enseignement supérieur ou d'une qualification équivalente à un master (2e cycle du cadre des qualifications du processus de Bologne pour l'enseignement supérieur européen) en droit ;
 - ▶ avoir au moins 3 ans d'expérience professionnelle ou universitaire pertinente dans la pratique du droit, que ce soit par l'élaboration de politiques, l'exercice de fonctions judiciaires ou la réalisation d'activités dans un ou plusieurs des domaines suivants : renforcement des capacités du secteur de la justice/renforcement institutionnel et administration de la justice, droit civil, droit administratif, droit de la famille, droits de l'enfant, justice adaptée aux enfants, droit de la migration ;
 - ▶ avoir une très bonne connaissance de l'une des langues officielles du Conseil de l'Europe (anglais/français) et une bonne connaissance de l'autre (anglais/français) ;
- Postulez et démontrez que vous avez les compétences suivantes :
 - ▶ Expertise professionnelle et technique :
 - connaissance et compréhension avérées des normes européennes relatives au pouvoir judiciaire et à l'État de droit, au droit public ou privé, et sensibilisation générale à l'État de droit et aux aspects de la mise en œuvre de la justice dans un contexte politique européen plus large ;
 - capacité à prendre des initiatives et à maîtriser les missions confiées avec un niveau élevé d'autonomie et une conscience et une sensibilité politiques aiguës ;

- capacité à communiquer et à rédiger de manière claire, concise et convaincante en anglais ou en français.
- ▶ Capacités rédactionnelles
- ▶ Souci de la qualité
- ▶ Planification et organisation du travail
- ▶ Capacité à travailler en équipe et à coopérer
- ▶ Communication

Veillez vous référer au
[Répertoire des
Compétences](#)
du Conseil de l'Europe
 - 1,6Mo

■ Les compétences suivantes seraient un atout :

- ▶ Expertise professionnelle et technique :
 - expérience de travail en tant que juge ou procureur ;
 - des compétences avérées dans l'établissement et le développement de contacts professionnels et d'interactions avec les délégations nationales, les responsables gouvernementaux, les professionnels du droit, des organisations internationales et autres parties prenantes ;
- ▶ Créativité et innovation
- ▶ Résilience

Ce que nous offrons

■ En cas de sélection, une **mise à disposition** du grade A1/A2, pourra vous être proposée pour une durée minimale d'un an, pour commencer dès que possible. Cette mise à disposition pourrait être prolongée ou renouvelée, mais la durée ne pourra pas dépasser trois ans, sauf en cas de dérogation accordée par le/la Secrétaire Général/e.

■ Tout au long de la période de mise à disposition, vous continuerez à occuper un emploi ou à être rémunéré/e par l'Etat membre par lequel vous êtes mis/e à disposition et ne percevrez aucun salaire ni couverture médicale et sociale du Conseil de l'Europe.

■ Cette mise à disposition ne prévoit pas d'indemnité de dépaysement ni de prise en charge des frais de voyage par l'Organisation indiqués à l'Article 23 de [la Résolution Res\(2012\)2 du Comité des Ministres](#)).

■ Vous bénéficierez de 32 jours de congé de base par an et d'autres avantages (notamment horaires de travail flexibles, formations, possibilités de télétravail, etc.).

Modalités de candidature et de sélection

■ La date limite de dépôt des candidatures est fixée au **20 décembre 2021 (minuit heure française)**. Les actes de candidature doivent être rédigés **en français ou en anglais** et soumis par le biais du système de candidature en ligne du Conseil de l'Europe. En vous connectant à notre site www.coe.int/jobs, vous pouvez créer et soumettre votre candidature en ligne. Veuillez remplir le formulaire de candidature en ligne en fournissant toutes les informations demandées et en expliquant dans quelle mesure vos compétences font de vous le meilleur candidat pour cet emploi. Rédiger sa candidature prend en général plusieurs heures; veuillez donc à prendre cet élément en considération lorsque vous postulez.

■ Vous noterez qu'il vous sera demandé de sélectionner dans le formulaire en ligne, parmi une liste déroulante, la Représentation Permanente de votre pays auprès du Conseil de l'Europe. Lorsque vous soumettrez votre formulaire, un courriel sera ainsi directement envoyé à cette Représentation pour l'informer de votre candidature et pour lui demander de la valider dans les 10 jours ouvrables. Cette validation est indispensable, veuillez vous assurer du bon suivi de votre candidature.

■ Seuls les candidats qui répondent aux conditions de la [Résolution Res\(2012\)2 du Comité des Ministres](#) et le mieux aux critères mentionnés ci-dessus seront sélectionnés et invités aux étapes suivantes.

■ En tant qu'employeur qui promeut l'égalité des chances, le Conseil de l'Europe encourage à se porter candidate toute personne ayant les qualifications exigées, sans distinction de sexe, de genre, de situation maritale ou parentale, d'orientation sexuelle, d'origine ethnique ou sociale, de handicap, de religion ou de convictions. Dans le cadre de sa politique, le Conseil de l'Europe tend à assurer une représentation paritaire des femmes et des hommes employés par catégorie et par grade. A égalité de mérite, la préférence sera donnée au/à la candidat/e du sexe sous-représenté dans le grade concerné. Au cours des différentes étapes de sélection, des mesures spécifiques peuvent être prises pour assurer l'égalité des chances des candidats en situation de handicap.